



Solidaires Finances Publiques **VAL-DE-MARNE**

Local syndical - Hôtel des Finances
1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex
Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95
solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Compte-rendu du Comité Technique Local (CTL) **du 15 février 2018**

Bonjour à toutes et à tous,

Nous avons lu la déclaration liminaire ci-jointe, à laquelle Monsieur Brunet a répondu :

- la direction va rappeler aux chefs de services les **droits à congés** des agents ;
- ils sont en train de faire le point sur la façon dont l'**accueil personnalisé** est organisé sur chaque site, les problèmes rencontrés et la façon de les résoudre ;
- ils cherchent des volontaires pour assurer l'**intérim des Chefs de service** à la Trésorerie Nord Val-de-Bièvre et au SIE (Service des Impôts des Entreprises) de Maisons-Alfort pour la période du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2018. Ils s'engagent à indiquer rapidement le nom des « intérimaires ».

La Direction ne nous a parlé que des renforts qui seront octroyés pour préparer le déménagement (équipers de renfort, auxiliaire(s) et/ou heures supplémentaires).

Force est de constater qu'elle est totalement sourde au mal être ressenti par les agents (déménagement imposé, changement incessant de chefs, aucune visibilité...).

Les collègues du SIE de Champigny s'inquiètent aussi (3^e chef en 7 mois). La Direction confirme qu'il y a un engagement moral des comptables à rester au moins 2 ans sur le poste. La situation antérieurement rencontrée à Champigny et à Maisons-Alfort était différente, car il ne s'agissait que d'un intérim.

- pour les **intempéries** « ils n'ont fait que diffuser le message de la centrale », à savoir :
Pour le mercredi :

* accorder une demi-journée, pour les collègues qui n'ont pas pu venir (l'après-midi étant à financer par l'agent, comme il le souhaite : récupération, congé...).

La Direction reconnaît que d'autres départements ont accordé la journée antérieure... mais refuse de faire de même !

* si vous êtes venu(e)s travailler, que vous êtes arrivé(e)s en retard ou parti(e)s en avance, vous êtes recredités d'une journée de travail normale.

* si vous avez des enfants en crèche ou scolarisés dont les établissements étaient fermés, vous pouvez bénéficier d'une autorisation d'absence « enfant malade » sur présentation d'un justificatif.

La régularisation est effectuée par le gestionnaire des horaires variables (à l'exception de la garde d'enfant que vous devez poser sur AGORA).

Pour le jeudi : la Direction n'a pas jugé nécessaire de prendre des mesures, malgré l'arrêté préfectoral. (Notre Directeur affirme simplement qu'il n'avait pas d'ordres à recevoir du Préfet : ah bon ?!?).

Pour le vendredi : la Direction renvoie au message adressé... aux chefs de service.

Ainsi, si vous pouvez justifier de votre impossibilité de vous déplacer, votre chef de service, dicit la Direction, a toute latitude pour apprécier les situations au cas par cas.

Malgré notre insistance, la Direction se refuse à mettre son message sur Ulysse 94.

Vous trouverez les informations réglementaires sur notre site national : <https://solidairesfinancespubliques.org/vie-des-agents/sante-au-travail-source-br-conditions-de-travail-source/1233-intemperies-et-absences.html>

Certains points étant restés sans réponse, nous avons relancé notre Directeur lors des questions diverses.

Ce comité technique local avait pour objet :

- L'approbation de plusieurs Procès Verbaux (PV) :

Nous avons approuvé l'ensemble des PV, à l'exception d'un seul que nous avons fait rectifier au préalable.

- Le budget de la DDFiP 94 :

En 2017, la Direction a notamment amélioré la sécurité incendie à **Saint Maur** et **Boissy**, les caméras de **Créteil** et pose d'un portail, acheté du mobilier neuf pour le **SDE** (Service Départemental de l'Enregistrement) nouvellement créé, financé des rayonnages dynamiques au **PCR**P (Pôle Contrôle Revenues Patrimoine) car la Direction générale a refusé de les financer dans le cadre de la restructuration.

Le bail de la **Trésorerie de Villeneuve-saint-Georges** a été renouvelé en octobre 2017, pour 3 ans.

Après avoir diminué en 2017, le budget 2018 revient à son niveau de 2016, grâce à l'augmentation de la part agent (environ 2400 € par agent).

La Direction va rénover intégralement les 3 **ascenseurs** qui tombent le plus souvent en panne sur le site de **Créteil** (les 2 à la formation professionnelle et 1 à côté des ressources humaines, qui mène au parking). Elle a sollicité un budget spécifique pour pouvoir faire de même pour les autres.

Un nouveau **marché de nettoyage** est en cours, pour juin 2018... mais tout le monde s'inquiète sur le nom de la société qui sera retenue.

Ce fût l'occasion de reparler des nombreux problèmes de ménages et/ou d'odeurs. Le correspondant ménage à Créteil intervient très régulièrement auprès de la société Onet.

La Direction générale a annoncé une grande opération de **renouvellement du matériel informatique**... mais sans donner le budget qui va avec. Nous avons échangé sur la possibilité de donner les anciens ordinateurs aux agents ou à des associations. Monsieur Brunet n'y est pas opposé, il va se renseigner, mais il pense que vous ne serez pas intéressés.

La diminution de la dotation des heures de manœuvre cadastrales n'est pas due à la réorientation fiscale de la mission des **géomètres**, d'autant plus qu'ils n'ont à ce jour aucune information sur les modalités pratiques de ce retour en arrière. Il s'agit seulement de ramener cette enveloppe à la réalité des besoins.

Nous avons également échangé sur les **dépenses d'entretien des bâtiments**, etc ., ainsi que les problèmes rencontrés avec le **nouveau de marché de fournitures** (le nouveau marché est plus cher, les articles sont de moins bonne qualité et les chefs de service n'arrivent pas à commander les produits d'hygiène, etc. : bref, payer plus, pour avoir moins !).

La Direction s'est totalement contredite sur l'utilisation des **heures supplémentaires**. Près de 10 000 € n'ont pas été utilisés en 2017, alors qu'elle les refuse à certains chefs de service, y compris pour des collègues très régulièrement écrêtés pour des raisons purement métier !!!

- Le tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) :

Cet « outil » n'appelle pas beaucoup d'observations de notre part, dès lors que c'est ça conception qui est totalement à revoir : ce devrait être un outil permettant de détecter les services en danger, mais ce n'est qu'un outil statistique de plus, dont l'absence totale de transparence ne nous permet pas de vérifier s'il est efficace !



Pire, lorsque nous alertons la Direction sur un des nombreux services en très grande difficulté, la nouvelle gouvernance de la DDFiP 94 joue l'autruche... et s'offusque lorsque la Direction générale leur tape sur les doigts parce qu'ils n'ont pas alerté et/ou réagi !

Pourtant ce n'est pas faute de les interpellier en audience, en CHSCT et en CTL !

- Les questions diverses :

* Monsieur BRUNET pense annoncer... les **restructurations 2019** d'ici son départ à la retraite le 7 juin. Il attend que ces propositions soient validées par l'administration centrale. Et oui, « un vrai petit soldat jusqu'au bout ! » (comme nous l'a indiqué un très haut fonctionnaire).

* Le nom du (de la) **nouve(ille)au DDFiP** sera probablement connu en avril.

* Le poste d'AGFiP de Mme BLANC a été supprimé et transformé en poste d'AFiP. Monsieur BETOUIGT, qui assurait l'intérim, devient titulaire de ce poste de **responsable** (« mais pas coupable », lol) **du Pôle pilotage et ressources**.

Il n'y aura pas de poste d'adjoint. (Compte-tenu des réorganisations à venir qui se profilent

en silence, cela n'a rien de surprenant).

* La Direction ne sait toujours pas quelles fonctions seront exercées par le SAR (**Service d'Appui au Réseau**), qu'elle a pourtant elle-même créé ?!?

dans ses conditions, comment ont-ils pu calibrer le service à 3 emplois, plus 2 équipiers de renfort ? Réponse : en copiant sur le voisin ! (En regardant ce qui se fait ailleurs).

Encore une restructuration bien pensée, non ?!?

* Ils n'ont toujours pas d'information concrète concernant les conséquences du transfert du **recouvrement de l'impôt sur les revenus du SIP vers le SIE**. (Et dire que la réforme du prélèvement à la source devait intervenir le 01/01/2018...).

* Nous avons interpellé la Direction car, la cantinière étant en arrêt maladie, nos collègues de **Nogent n'ont plus de cantine**. (De plus, il apparaît indispensable d'enfin faire modifier les règles de remplacement des cantinières). Ils vont rechercher une solution de remplacement.

* Nous sommes revenus sur des questions de nos liminaires restées sans réponse :

- pour les travaux liés à l'**accueil personnalisé au SIP de Créteil**, ils nous affirment qu'une nouvelle réunion a eu lieu la semaine dernière avec le Chef de service, afin qu'il fasse remonter les besoins du service, y compris en matière de travaux. Ce retour doit se faire ces jours-ci. Le service logistique examinera ensuite si cela est réalisable.

Nous avons aussi parlé du **problème des rendez-vous**, dont le calendrier est bloqué au-delà de 30 jours.

La tentative de **réparer provisoirement la porte** a échoué. La réparation devrait intervenir au plus tard la première semaine de mars. En attendant, la société aurait montré comment utiliser le code pour refermer manuellement la porte.

- les **régularisations de pointages à Choisy** (SIP et SIE) suite à l'incendie de décembre n'ont pas été effectués à ce jour, notamment parce que la Direction avait dit qu'elle se chargerait de le faire. Ils vont faire le nécessaire.

* Nous avons longuement échangé sur la situation des **Services de Publicité Foncière** (SPF), sur la grève des notaires, la baisse de la qualité des actes qu'ils rédigent (car ils prennent des stagiaires...) et la réforme de l'enregistrement des donations, qui n'ont fait que les enfoncer encore plus.

* La VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) des **WC communs DAJ / SIP de Créteil** va être réparée. Mais il reste un sujet sur la qualité du ménage et sur les odeurs qui remontent des canalisations.

Vos représentant(e)s au CTL :

Titulaires : David FERREIRA, Patrick CATHALA, Patrick SERRE, Stéphane BAILLIN ;
Suppléant(e)s : Chaima AIT-OUNEJAR, Christine REA, Gabrielle RICHARD, René GUSSE.

Nous restons à votre disposition si vous souhaitez plus de précisions.